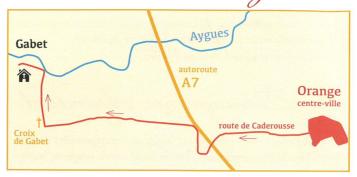
Nom de Religion	Nom & Prénom	Ordre	Exécu- tées
Sr Marie - Rose	Deloye Suzanne Agathe	Bénédictine de Caderousse	6 juillet
Sr Iphigénie de Saint Mathieu	de Gaillard Suzanne-Gabrielle	Sacramentine de Bollène	7 juillet
Sr Sainte Mélanie	de Gulhermier Marie-Madeleine	Ursuline de Bollène	9 juillet
Sr des Anges	de Rocher Marie-Madeleine	Ursuline de Bollène	9 juillet
Sr Sainte Sophie	de Ripert D'alauzier Marie Gertrude	Ursuline de Bollène	10 juillet
Sr Agnès de Jésus	de Romillon Agnès	Ursuline de Bollène	10 juillet
Sr (ste) Pélagie de St Jean Baptiste	Bes Rosalie	Sacramentine de Bollène	11 juillet
Sr Théotiste du St Sacrement	Pelissier Elisabeth	Sacramentine de Bollène	11 juillet
Sr Saint Martin	Blanc Marie-Claire	Sacramentine de Bollène	11 juillet
Sr Sainte Sophie	de Berbegie d'albarede Marguerite	Ursuline de Pont- saint-Esprit	11 juillet
Sr Rose de St Xavier	Talieu Madeleine Thérèse	Sacramentine de Bollène	12 juillet
Sr Marthe du Bon Ange	Cluse Marie	Sacramentine de Bollène	12 juillet
Sr Marie de Saint Henri	De Just Amond Marguerite Eléonore	Ursuline de Pont-saint-Esprit	12 juillet
Sr Saint Bernard	De Romillon Jeanne	Ursuline de Bollène	12 juillet
Sr Madeleine de la Mère de Dieu	Verchiere Elisabeth	Sacramentine de Bollène	13 juillet
Sr de l' Annonciation	Faurie Henriette	Sacramentine de Bollène	13 juillet
Sr Saint Alexis	Minutte Anne (Ou Andrée)	Sacramentine de Bollène	13 juillet
Sr Saint François	Lambert Marie-Anne	Ursuline de Bollène	13 juillet
Sr Sainte Françoise	Depeyre Marie-Anne	Ursuline de Carpentras	13 juillet
Sr Saint Gervais	de Roquard Marie - Anastasie	Ursuline de Bollène	13 juillet
Sr Aimée de Jésus	de Gordon Marie-Rose	Sacramentine de Bollène	16 juillet
Sr Marie de Jésus	Charransol Marie-Thérèse	Sacramentine de Bollène	16 juillet
Sr Saint Joachin	Beguin-Royal Anne-Marie	Sacramentine de Bollène	16 juillet
Sr Saint Michel	Doux Marie-Anne	Ursuline de Bollène	16 juillet
Sr Saint André	Laye Marie-Rose	Ursuline de Bollène	16 juillet
Sr du Cœur de Marie	de Justamond Dorothée Madeleine Julie	Ursuline de Pernes	16 juillet
Sr Madeleine du Saint-Sacrement	de Justamond Madeleine - Françoise	Bernardine d'Avignon	16 juillet
Sr Saint Augustin	Bonnet Marguerite	Sacramentine de Bollène	26 juillet
Sr Catherine de Jésus	de Justamond Marie-Madeleine	Ursuline de Pont-saint-Esprit	26 juillet
Sr Saint Basile	Cartier Anne	Ursuline de Pont-saint-Esprit	26 juillet
Sr Claire de Sainte Rosalie	du Bac Marie-Claire	Ursuline de Bollène	26 juillet
Sr du Cœur de Jésus	Consolin Thérèse	Ursuline de Sisteron	26 juillet

La Chapelle de Gabet se trouve à 6 kms, à l'ouest d'Orange, non loin du confluent de l'Aygues et du Rhône.

Pour se vendre à Gabet



Les membres de l'association des Amis de la Chapelle de Gabet perpétuent la mémoire des martyres.

Ils y organisent rencontres, célébrations, visites et surtout le Pèlerinage annuel du 9 juillet.



Renseignements : 18 rue du renoyer- 84100 Orange tél. 04 90 51 86 13

# Chalbette Orange Orange



La chapelle est construite sur le lieu de sépulture des 332 victimes de la Révolution française en 1794 dont 36 prêtres et religieux et les 32 bienheureuses martyres d'Orange béatifiées par S.S. le Pape Pie XI le 10 mai 1925.

# Les 32 Bienheureuses Religieuses Martyres d'Orange

# —Le Contexte Historique—

ORSQUE LA RÉVOLUTION ARRIVE dans les États Pontificaux, en 1791, la déchristianisation méthodique était enclenchée. Peu à peu la vie religieuse est anéantie par la spoliation des biens, l'abolition des voeux religieux, la promulgation d'une Constitution Civile du Clergé, « qui n'est pas autre chose qu'une reconstruction de l'Eglise en France selon les normes de l'esprit révolutionnaire », et la suppression des congrégations religieuses. En août 1792 on exige de tout citoyen de prêter le serment de Liberté-Egalité qui est inacceptable pour les catholiques, car il revient à entériner l'ordre des choses établi arbitrairement et par la force.

Le 17 août 1792 un décret d'expulsion ordonne de vider et de vendre les couvents, et dès le lendemain, tout costume religieux est interdit.



Le 17 septembre 1793, la loi déclare suspects: « tous ceux qui par leurs paroles, par leurs actions ou leur abstention, se sont montrés ennemis de la liberté ». Pour les traquer, une Commission Populaire est instituée à Orange, par le « représentant du peuple » Maignet. La seule forme juridique qui prévalut, fut la décision du juge : « il ne doit exister aucune forme, écrit le révolutionnaire Payan, à un juré trop scrupuleux de trouver des preuves, la conscience du juge est là, et les remplace ».

La commission fera comparaître 595 prévenus, elle en condamnera 332 (dont 32 religieuses et 36 prêtres) à la peine capitale, 116 à la réclusion, 147 seront acquittés.

## –La Gloire

Le procès de béatification avait été ouvert le 30 janvier 1907, Mgr Meffre étant postulateur de la cause. Les 32 religieuses martyres furent béatifiées le 10 mai 1925 à St Pierre de Rome. Leur fête liturgique est fixée au 9 juillet.

# Le Lémoignage Spirituel

Les religieuses ont su demeurer fidèles aux engagements de leur baptême, de leur confirmation et de leurs voeux religieux, les renouvelant chaque jour, comme une préparation au martyre.

Elles surent mettre en commun très rapidement l'héritage spirituel propre à chacune de leurs traditions religieuses. Ainsi, loin de se laisser anéantir par les circonstances, elles s'encourragaient mutuellement et soutenaient tous ceux qui étaient défaillants. La prière, les sacrements - donnés en secret par des prêtres - la charité fraternelle, sont les traits marquants de leur vie en prison, ou, plutôt, les fruits, en des temps difficiles, de la vie chrétienne et religieuse qui les avait formées.



- Les Lieux du Martyre-

### 1 - Les prisons

Les prisons d'Orange accueillirent jusqu'à 800 détenus. Les religieuses furent incarcérées à la prison de la Cure, au midi de la Cathédrale Notre-Dame (place du cloître) dans la partie inférieure du bâtiment, séparément des autres détenus. La deuxième prison (25, rue Victor Hugo) établie dans une partie de la maison de Prosper Gabriel de Chièze servit de complément.



### 2 - Le tribunal

Le tribunal révolutionnaire fut installé dans la chapelle St-Louis (rue de l'Ancien Collège) dépouillée de tout signe religieux. Au cours des séances quotidiennes, les suspects étaient conduits des différentes prisons de la ville à ce tribunal. L'accusateur public se plaçait dans la chaire, et les juges étaient dans le chœur ; sous un buste de la liberté, coiffé du bonnet phrygien.

### 3 - La prison de l'agonie : Lou Cièri

Les condamnés sortaient par la porte ouest pour rejoindre la prison dou Cièri, (le cirque, en provençal, c'est-à-dire le Théâtre Antique). Les prisonniers y attendaient leur exécution et se préparaient à la mort. Le lieu (vers l'entrée actuelle), ouvert aux intempéries et assez exigu, était particulièrement insalubre.

### 4 - Le lieu d'exécution

Chaque soir, vers 18h, avaient lieu les exécutions. Le cortège partait de la prison pour aller sur l'esplanade de Tourre, emplacement de l'actuel Théâtre municipal, où la guillotine trônait en permanence. Les religieuses allaient au martyre en chantant. Sur le chemin, deux prêtres, dissimulés derrière une fenêtre d'une maison aujourd'hui détruite, leur donnaient l'absolution.

### 5 - Le champ de La Plane

Les corps étaient portés loin de la ville, au lieu dit « La Plane », sommairement inhumés et recouverts de chaux vive. Ce lieu de sépulture est devenu rapidement un lieu de rassemblement en particulier au moment de Toussaint et pour l'Octave des Défunts. En 1832, Joseph Millet fit édifier une chapelle sur ce terrain qu'il avait acheté en 1799, pour ne pas voir ce lieu de mémoire transformé en champ cultivé. Ce sanctuaire est entretenu, par l'Association des Amis de Gabet.